

ENTREPRISES, ASSOCIATIONS, COLLECTIVITES : LE PROGRAMME LEADER, UN DISPOSITIF DE FINANCEMENT QUI PEUT VOUS CONCERNER

Dans le cadre des aides européennes attribuées pour les initiatives communautaires en faveur du développement rural, l'agglomération de Lamballe Terre & Mer porte le programme LEADER pour les territoires de Saint-Brieuc Armor Agglomération et Lamballe Terre & Mer (GAL du Pays de Saint-Brieuc).

PROGRAMME FEADER-LEADER

Le programme LEADER est un fonds européen issu du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural). Le FEADER fait partie du second pilier de la Politique Agricole Commune (PAC) dont l'objectif est le développement des territoires ruraux.

Le principe du programme LEADER est d'accompagner, via une aide au financement, des **projets innovants et structurants afin de contribuer à la revitalisation, au développement durable ou encore à la consolidation des emplois... dans les zones rurales.**

Ce fonds s'adresse aux porteurs de projets publics, privés ou associatifs.

Sur la précédente programmation LEADER 2014-2022, le dispositif a soutenu financièrement 51 projets sur les territoires de Lamballe Terre & Mer et de Saint-Brieuc agglomération. Dans ce cadre, la construction d'une micro-crèche a ainsi été réalisée, l'acquisition de véhicules adaptés aux seniors a été soutenue, des espaces intergénérationnels, pour les jeunes ou les associations ont été créés et une aide à la transformation de produits locaux a aussi été apportée.

LANCEMENT DU PROGRAMME FEADER-LEADER 2023-2027 DU GAL DU PAYS DE SAINT-BRIEUC

Sur la période 2023-2027, **une enveloppe LEADER de 1 397 269 €** est attribuée aux territoires de Lamballe Terre & Mer et Saint-Brieuc Armor Agglomération afin de répondre à 3 objectifs stratégiques :

- Tisser des collectifs, gages de résilience ;
- Garantir l'accès aux services ;
- Mutualiser les ressources locales pour mieux les valoriser.

Pour ce faire, le programme dispose de **fiches actions** permettant de développer l'ensemble de ces objectifs :

- Soutenir l'incubation, l'émergence et la maturation de projets collectifs ;
- Soutenir les initiatives renforçant le lien social ;
- Repenser le service de proximité et l'accès aux services ;
- Développer des solutions de mobilités adaptées pour mieux se déplacer ;
- Structurer les filières de circuits courts de l'économie locale et valoriser les ressources du bassin de vie ;
- Favoriser les coopérations interterritoriales, tant régionales qu'euroennes.

Contacts porteurs de projets :

Lamballe Terre & Mer

Alexandre Tambini : 02 96 50 94 78

Camille Rolland : 02 96 50 87 88

contractualisations@lamballe-terre-mer.bzh

Plus d'informations sur : lamballe-terre-mer.bzh

Point presse du vendredi 29 novembre 2024, 9h15, Salle Dolmen, QUÉSSOY,

en présence de :

- *Jérémy Allain, vice-président en charge de l'adaptation au changement climatique et aux contractualisations de Lamballe Terre & Mer ;*
- *Thibaud Guignard, vice-président en charge des politiques européennes et du suivi des fonds européens de Saint-Brieuc agglomération ;*
- *Alexandre Tambini, animateur et gestionnaire du programme LEADER à Lamballe Terre & Mer ;*
- *Camille Rolland, Chargée de projet politiques contractuelles et animatrice et gestionnaire du programme LEADER à Lamballe Terre & Mer.*

Contact presse

Florence Baëhl

florence.baehl@lamballe-terre-mer.bzh